

# S07 Dbis

## GRUE AUXILIAIRE Selon la R.390 de la CNAM

### Objectif :

Donner aux conducteurs de grue auxiliaire la maîtrise de leur matériel pour une conduite en sécurité dans le respect des personnes, des installations et des marchandises manipulées.

### Personnes concernées :

Toute personne appelée à utiliser une grue auxiliaire.

### Pré-requis :

Etre âgé de plus de 18 ans et médicalement apte.

### Moyens pédagogiques :

Formation en salle (exposés, questions et exercices) et apprentissage de la conduite sur l'engin concerné.

### Durée préconisée :

3 jours.

### Nombre de stagiaires par session :

Groupe de 6 personnes maxi.

### Programme :

#### Formation théorique :

- Utiliser les matériels (connaissances et limites).
- Assurer la sécurité des personnes et des biens.
- Réaliser l'adéquation entre le matériel utilisé et les tâches à réaliser.
- Respecter les règles de conduite et de sécurité concernant les grues auxiliaires.
- Connaissance de la motorisation.

#### Formation pratique :

- Vérifier l'adéquation de la machine à l'opération de manutention envisagée.
- Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste. Différents montages sur porteur.
- Equipement et mouvement.
- Portée, capacité de levage. Stabilité et renversement.
- Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie.
- Abaque de charge
- Assurer depuis le sol le chargement et le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque.
- Tests et épreuves d'aptitude.

### Validation de la formation :

Délivrance, si tests d'aptitudes théoriques et pratiques satisfaisants, d'une autorisation à la conduite en Sécurité R.390.